

RETROSPECTIVE ET PROJETS

Un point d'étape —

Malgré la crise sanitaire qui affecte tout le monde et le Covid qui a touché beaucoup d'habitants ces derniers temps, la municipalité n'a cessé de prendre en compte les demandes des Charentillaises et Charentillais afin de concilier l'intérêt commun et le mieux vivre ensemble.

Depuis son installation l'équipe municipale a œuvré en ce sens et a déjà quelques réalisations à son actif, sans doute ne les avez-vous pas toutes vues, de nombreuses autres sont déjà bien amorcées.

Ce qui a été fait depuis 2020 :

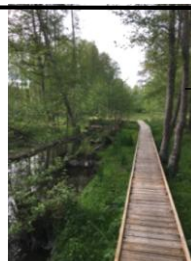
* **communication**: création d'un nouveau site internet avec une foule d'informations constamment mises à jour, refonte de l'Echo notre bulletin municipal mensuel, création de pages Facebook, Instagram et d'une Newsletter, remplacement du panneau lumineux Place Andrée Cousin, concours pour arborer un nouveau logo communal

* **voirie** : aménagement sécuritaire du carrefour de la croix St Jean, réfection d'un trottoir Rue des Mailleries pour sécuriser l'accès à l'école, entretien des fossés et réfections pour faciliter et contenir l'écoulement des eaux pluviales (Les Ligneriers, Le Gâte Soie, et d'autres chemins communaux), réparation et mise en conformité du matériel de voirie,

* **école** : mise en place d'un self à la rentrée 2021 pour les élémentaires, réfection du chauffage, de nombreux aménagements et réparations (cour de l'école, aménagement 6è classe, accès extérieur de la garderie déplacée,...), élection d'un conseil municipal de jeunes, reprise de l'accueil périscolaire par l'association PEP37 avec des activités sur la pause méridienne et le soir,

* **bâtiments** : isolation intérieure du hall d'entrée mairie, ravalement en cours du presbytère et remplacement de ses gouttières,

* **sécurité incendie** : mise en place de 2 citernes - réserves d'eau - pour la défense incendie,



* **cadre de vie-environnement** : aboutissement d'une première phase de la passerelle et son homologation, création d'un premier espace " un arbre, une naissance", remplacement des panneaux du terrain de basket extérieur

* **concertation** avec les habitants par le biais de réunions de quartiers ; les riverains ont en effet donné leur avis concernant la Rue des Ouches et le Centre -Bourg et d'autres réunions seront à venir. Participation des habitants pour le concours Logo et le nom de l'école.

Néanmoins la crise sanitaire n'a pas permis de se réunir autour des cérémonies de vœux et des réunions d'accueil des nouveaux habitants. Par la suite le conseil municipal a prévu :

* l'installation de bancs et la réfection de la bande de roulement le long de la Mairie,

* la création de nouvelles places de stationnement dans certaines rues et le traçage de zones sécuritaires dans d'autres, le réaménagement du carrefour Centre-Bourg et sa sécurisation, la mise en place d'éléments visant à faire réduire la vitesse dans les endroits le nécessitant,

* les premières séances de travail sur le projet de réaménagement du Centre Bourg à l'emplacement de la maison des associations,

* le remplacement des menuiseries extérieures de la Salle Polyvalente et divers aménagements sécuritaires la concernant, le remplacement des gouttières de l'Eglise,

* la modification du P.L.U. sur la zone du Clos Fourneau et le début de l'élaboration du P.L.U.I. sur la Communauté de Communes Gâtine-Racan,

* la réalisation d'une aire de jeux pour enfants carrefour de la Croix St Jean et d'un city stade à proximité de la halle sportive.



ÉTAT CIVIL

Naissance :

- le 27/01/2022, Côme DE MOUZON DANICAN, au foyer de Camille DE MOUZON et Patrice DANICAN

Décès :

- le 07/01/2022, M. Bernard LEGEARD, 79 ans

CONSEIL MUNICIPAL

Courts extraits Conseil du 13 Janvier

* Une minute de silence a été observée en hommage à M. Legeard, ancien Président du Comité des Fêtes, ancien conseiller municipal, ancien adjoint.

* Suite à la **démission de Mme Nathalie Jaunasse** en date du 22 décembre 2021 c'est Mme Marie Cheptou qui l'a remplacée.

* Dans le cadre de la reconduction du Fonds Départemental d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (F.D.A.D.D.T.), la municipalité peut demander une aide financière dans les domaines des **espaces naturels et de biodiversité et des sports de nature**. La municipalité déposera un dossier en ce sens pour l'aménagement de la zone humide (poursuite de la passerelle, mise en place de panneaux explicatifs, éducatifs et informatifs sur la faune et la flore présentes dans cette zone humide et installation de tables de pique nique à cet endroit) et pour un parcours de santé sur les chemins de randonnées de la commune.

VIE DU VILLAGE

Quelques infos



* Après une campagne municipale en bonne et due forme et des élections qui se sont déroulées au sein de l'école en décembre, le **Conseil Municipal des Jeunes** a été élu et sera officiellement installé le 1er Février.

Maintenant nous attendons avec enthousiasme les propositions de ces enfants de CM1-CM2.

* Pour la sécurité de tous et faire prendre conscience de la vitesse excessive aux abords de l'école, un **radar pédagogique** a été installé non loin de celle-ci.

* Dans le cadre de la préparation de l'arrivée de la Fibre et pour faciliter l'accès des secours, un audit de la Poste pour **l'adressage sur la commune** est en cours et les conseillers municipaux vont travailler sur ce sujet.

* Attention **l'Agence Postale Communale** sera fermée du 14 au 20/02/22 inclus et la mairie ouvrira à 09h le matin pendant cette période.

* Il est rappelé aux promeneurs de faire attention de ne pas emprunter les **chemins privés** (vous pouvez consulter les parcours sur le site, rubrique " bouger, sortir, découvrir", "chemins de randonnées" et " plan de la commune").

* Il reste encore quelques **composteurs** à disposition de ceux qui en veulent : nouvelle séance de distribution au local technique (à droite du cimetière) le samedi 19 Février de 10h à 12h.

* Appel à bénévoles : vous avez un peu de temps et l'envie d'aider les enfants scolarisés ? Venez donner un coup de main pour **l'aide aux devoirs** à l'école. C'est le lundi et le jeudi à partir de 16h45, durée environ 45 mn, inscriptions auprès de Lévi Vincent au 06 83 20 13 88.

ASSOCIATIONS

On espère du mieux !

* Compte tenu de la circulation accrue du Covid, certaines assemblées générales se sont déroulées en visio ou avec public restreint. Toutes les manifestations sont pour l'instant annulées mais les associations du village espèrent pouvoir en organiser prochainement.



* La bibliothèque a suspendu ses **lectures de contes** pour janvier et février mais envisage que celles-ci reprennent en mars, le samedi 5 Mars

pour les enfants et le lundi 7 Mars pour les assistantes maternelles. La bibliothèque rappelle que l'usage de la bibliothèque est gratuit pour les enfants scolarisés sur Charentilly, n'hésitez pas à venir les voir. Renseignements au 06.32.52.44.37 (Véronique Pioffet).

MAIRIE

Horaires & Communications

Tel : 02 47 56 65 46

Email : mairie@charentilly.com

Site Internet : www.charentilly.com

Mme Le Maire et les Adjoint(e)s reçoivent en semaine sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture au public

MAIRIE :

Lundi – Mardi – Vendredi : de 8h00 à 12h00
Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

AGENCE POSTALE :

Lundi – Mercredi : de 14h à 16h30
Samedi : de 9h à 11h30

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 8 Mars 2022 à 19 h salle du Conseil à la Mairie.

Le Procès-Verbal officiel du CM du 13 Janvier est consultable sur le site internet de la commune dès sa validation